

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Bellefoucaud

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@bellefoucaud.fr

Site web :
www.bellefoucaud.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 10

Absent : 0

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 31
août 2022**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mercredi 31 août 2022

Présents : Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Jean-Marie DROMARD, Julie FISCHER, Sandrine FOUCHER, Lucien MAIRE, Christophe MATHIEU, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

Absent(s) excusé(s) :

Secrétaire : Sandrine FOUCHER

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 29/06/2022.

1. Délibération

a. Le conseil délibère pour prendre acte du retrait du terrain de football de la commune de Lantenay du parc des équipements relevant de la compétence optionnelle de Haut Bugey Agglomération

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2. Demande d'urbanisme

- DIA00103522H0002 vente maison Madame OLLA Ginette
- DPO0103522H0002 PERREARD Joël
- DPO0103522H0003 PERREARD Joël
- DPO0103522H0004 ALOMENE Arnaud
- DPO0103522H0005 EDF ENR pour WEBER Lydia et KROLL Jean-Christophe
- DPO0103522H0006 MAIRE Hervé
- PC00103522H0008 BOULOY Audrey

3. Courriers reçus

a) Lettre d'observation suite au contrôle URSSAF sur l'année 2020

Aucune irrégularité n'a été relevée à l'examen des documents consultés

b) Règlement de la fourrière du Haut Bugey

La fourrière du Haut-Bugey est une structure intercommunale.

Une procédure doit être appliquée lorsqu'un animal est trouvé sur une commune.

L'intervention des agents de HBA sera facturée à la commune à hauteur de 135 €.

Si un animal blessé est déposé à la fourrière, il sera transféré chez un vétérinaire référent, par les agents d'HBA, et les soins seront facturés par le vétérinaire à la commune.

c) HBA : attribution fonds de concours

Confirmation de l'attribution de la somme de 28 500 € correspondante à la participation dans le cadre de l'acquisition d'un tracteur et d'une épareuse (20 % x 142 500 € HT) par la commune.

d) Convention de servitude ENEDIS pour la nouvelle construction située 172 rue de la fruitière
Monsieur le Maire a signé une convention de servitude avec ENEDIS permettant à l'entreprise d'établir dans une bande de 1 mètre de large, 1 canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 2,5 mètres ainsi que ses accessoires.

La commune percevra une indemnité unique et forfaitaire de 15 €.

4. Divers

a) ADAPA : rapport d'activité 2021 et remerciement pour le versement de la subvention communale

b) Point sur les travaux d'aménagement de voirie et sécurisation sur la RD33 et la RD13

Les travaux ont été réalisés y compris la reprise du plateau côté sud

Reste à finaliser, le parement et le remblais du mur situé devant la mairie ; le marquage et la signalisation. Ces travaux seront réalisés courant du mois de septembre.

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 10

Absent : 0

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 31
août 2022**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

c) Rentrée scolaire 2022-2023

La rentrée aura lieu le jeudi 1^{er} septembre à 8h30. Le portail sera ouvert à 8h20.

Horaires école

Lundi : 8h30-12h00 / 13h45-16h15 **Jeudi : 8h30-12h00 / 13h45-16h15**
Mardi : 8h30-12h00 / 13h45-16h15 **Vendredi : 8h30-12h00 / 13h45-16h15**

Horaires garderie

7h20-8h20 – 16h15-17h30 ou 16h15-18h30

Horaires bus

Départ le matin à 8h10 devant l'église

Retour le soir à 16h30 devant l'église

Le protocole sanitaire COVID-19 est affiché en mairie ainsi que l'organisation et le protocole de l'école de la Semine et le règlement intérieur de la cantine et de la garderie

Les dépenses pour l'année scolaire 2021/2022 s'élèvent à 83 735,93 €.

Ce qui représente un coût de 900,39 € par élève (93 élèves pour les 2 communes).

La cantine et la garderie pour l'année scolaire 2021/2022, le reste à charge pour les 2 communes s'élèvent à 10 715,33 €. Ce qui représente un coût de 115,22 € par élève pour la commune.

Le coût total s'élève donc à 94 395 € soit 1 015,61 € par élève.

d) Ateliers numériques organisés par Haut Bugey Agglomération sur la commune

Ces ateliers ont été réalisés à Belleydoux dans le cadre du dispositif des Conseillers Numériques France Services, visant à enseigner les fondamentaux des usages du numérique. Un groupe de sept personnes a été constitué, puis des ateliers ont été menés (durant 10 semaines) dans une salle de la mairie équipée d'un grand écran. Retour très positifs de la part des personnes ayant suivies cette formation et de l'encadrant.

e) Cimetière, procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

Cette procédure de reprise a fait l'objet d'un 1^{er} procès-verbal en septembre 2018.

Le constat sur place de l'état de chaque sépulture concernée et la rédaction du 2nd procès-verbal aura lieu le mardi 20 septembre 2022 à 14 heures sur le site de l'ancien cimetière.

Les familles concernées ont été averties par courrier et conformément à la réglementation une information municipale a été effectuée sur le site de la commune, dans les annonces légales du journal le progrès en date du 04/08/2022, et affichée en mairie et au cimetière.

f) Etude diagnostique des systèmes d'assainissement

Messieurs DROMARD et MATHIEU, Conseillers municipaux, ont assisté à une réunion organisée le 21/07/2022 par Haut Bugey Agglomération.

Haut Bugey Agglomération lancera un marché de maîtrise d'œuvre concernant la station d'épuration début 2023, afin d'effectuer les travaux courant 2024.

g) Demande de réhabilitation du réservoir du Sermet

Monsieur le Maire a envoyé un courrier au Président de HBA, afin de préserver le réservoir situé au bord de la route conduisant sur le Jura, mis à disposition de HBA lors du transfert de compétence de l'eau, afin qu'il puisse servir de réserve incendie.

h) Rallyes automobiles

- Le 16^{ème} circuit surprise touristique automobile du patrimoine organisé par l'association Histoiria passera sur notre commune le dimanche 11 septembre dans la matinée.

- Rassemblement des autos historiques, de prestiges le dimanche 2 octobre, organisé par l'association le p'tit bolide

i) Tarifs de redevance ski de fonds pour la saison 2022-2023

Les élus doivent se positionner sur les tarifs des PASS SEANCES sur le domaine skiable de Belleydoux. Il est décidé de fixer les tarifs suivants : adulte (5 €) ; enfant (3 €) ; familles (2 adultes + 2 enfants) : 12 € ; tribu (+ de 4 adultes) : 3 € par personne.

La délibération concernant l'ensemble des tarifs de redevance ski de fonds pour la saison 2022-2023 sera prise lors du prochain Conseil Municipal du 28 septembre.

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 10

Absent : 0

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 31
août 2022**

j) Affouage 2022

Le tirage au sort des coupes dans le bois sera effectué prochainement.
Les dates de livraison de bois 2022 n'ont pas encore été retenues.

k) Déchetterie mobile à Echallon

le samedi 24/09 à Echallon de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00

5. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 28 septembre 2022 à 19h45.

Fin de la séance à 22h15



Fait à Belleydoux, le 08/09/2022

Le Maire, Pascal COURTOIS

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

